

# Aizenay

La vie nature

A l'attention des habitants d'Aizenay

## COVID-19

### *Lettre d'information au 23 mars 2020*

Madame, Monsieur,  
Cher(e)s Agésinates,

Vous le savez, nous traversons une crise sanitaire inédite à l'échelle planétaire.

Depuis, le jeudi 12 mars dernier, cette crise sanitaire a engendré la mise en place d'un certain nombre de mesures visant à lutter contre la propagation du Coronavirus COVID 19.

Dès le vendredi 13 mars, une cellule de crise s'est réunie en mairie composée du Maire, du 1<sup>er</sup> adjoint, du Directeur Général des Services, de la directrice adjointe, du collaborateur de cabinet, de la police municipale et des différents responsables de services municipaux.

Différentes actions ont été mises en place afin d'assurer la continuité des services publics essentiels tout en garantissant la protection de la population en application des recommandations gouvernementales.

Voici les principales dispositions de la ville d'Aizenay :

#### Mise en place d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) au niveau des services communaux

Plusieurs services ont été maintenus en raison de leur nécessité pour la collectivité :

- Etat civil : les actes urgents sont assurés (naissances, décès) ;
- Sécurité du territoire : la Police Municipale est toujours accessible et assure un certain nombre de contrôles en lien avec la Gendarmerie ;
- Salubrité du territoire : une permanence est assurée pour le nettoyage de la commune ;
- Hygiène et propreté des locaux occupés ;
- Surveillance quotidienne de la station d'épuration ;
- Gestion et soins des animaux des parcs et du chenil ;
- Communication : des informations sont régulièrement transmises sur le site internet et les réseaux sociaux ;
- Règlement des factures des entreprises ;

#### Accueil du public :

La mairie est toujours accessible aux heures habituelles.

L'accueil physique est fermé au public sauf urgence.

Les services sont accessibles par téléphone ou messagerie électronique.

#### Accueil des enfants des personnels soignants :

En collaboration avec les écoles d'Aizenay, la commune assure l'accueil et la restauration des enfants de 0 à 16 ans, la semaine et le week-end, sur le temps périscolaire et de centre de loisirs. Le service affaires scolaires recense les demandes et coordonne les différents accueils.

#### Fermeture des équipements publics, parcs et jardins :

Un arrêté de fermeture des bâtiments publics, des équipements sportifs et des aires de jeux a été pris. De même, l'accès à la forêt, aux pistes cyclables et aux plans d'eaux a été réglementé.

#### Distribution des sacs jaunes et des attestations de déplacement dérogatoire

Les rouleaux de sacs jaunes ainsi que des attestations de déplacement dérogatoire sont disponibles devant l'entrée de la mairie pendant les heures d'ouverture.

Pour information, la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes est toujours assurée par la Communauté de communes Vie et Boulogne jusqu'à nouvel ordre.

#### Lien avec les personnes âgées et isolées

- Le portage des plateaux repas et l'épicerie solidaire La Bout'Sol sont maintenus ;
- En lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, nous mettons en place un système de livraison d'un panier alimentaire pour les personnes âgées, isolées ou fragilisées. Pour les personnes intéressées, il convient de prendre contact avec la mairie.

#### Lien permanent avec les professionnels de santé et l'EHPAD Charles Marguerite :

Un point est fait très régulièrement avec les représentants de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Aizenay ainsi que la direction de la résidence pour personnes âgées Charles Marguerite.

#### Confinement et arrêté couvre-feu :

Depuis le mardi 17 mars midi, des mesures relatives au confinement sont applicables sur tout le territoire français.

A Aizenay, nous avons pu constater que ces mesures sont plus ou moins respectées. Les services de Gendarmerie et de Police Municipale ont dû intervenir à de nombreuses reprises.

Quelques procès-verbaux d'infraction aux règles de confinement et de déplacement ont été dressés.

Une réflexion est actuellement menée par le Préfet de Vendée sur la mise d'un couvre-feu généralisé à l'échelle du département.

#### Point sur les élections municipales :

En application de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, le résultat des élections municipales du 15 mars dernier est validé. Le maire et les adjoints continuent d'exercer leurs délégations en application des délibérations du conseil municipal dont le mandat a été prorogé jusqu'à la séance d'installation qui aura lieu dans les prochaines semaines.

Je vous l'ai dit cette situation est particulière.

Nous devons chacun à notre niveau nous adapter et prendre les décisions qui se justifient en fonction des recommandations et des mesures qui évoluent chaque jour.

Je tiens à saluer très chaleureusement le travail de toutes les personnes qui sont actuellement investies dans l'exécution de leurs missions en vue d'accompagner cette crise sanitaire dans tous les domaines d'activités.

Je ne peux que constater un formidable élan de tous ces professionnels et bénévoles  
Nous leur devons beaucoup, et nous leur devons beaucoup à l'issue de cette crise.

C'est une période où la solidarité et l'engagement de chacune et chacun permettra de protéger chacune et chacun d'entre vous.

Soyez sûrs de mon entier engagement ainsi que des services municipaux pour vous accompagner au mieux dans cette situation.

Je veux également vous rappeler qu'il est IMPERATIF de respecter les recommandations sanitaires, ainsi que les mesures de confinement imposées, elles sont là pour vous protéger.

Je compte sur vous.

Et surtout prenez soin de vous, de vos proches et... des autres.

Bon courage à toutes et tous.

*Bien amicalement*



**Franck ROY**  
Maire d'Aizenay  
Vice-Président de la Communauté de  
communes Vie et Boulogne